

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES SERVICES D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Lancement
2007

Cadre de référence :

- ▶ Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
- ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Porteur du projet : Direction Enfance Famille

Partenaires extérieurs : collectivités locales, CAF, DDJS

Le Tarn se caractérise par une diversité de territoires avec un développement important à proximité de la région toulousaine et au contraire un manque d'attractivité dans les territoires ruraux. Cette diversité constitue une source d'inégalités en matière d'accès aux services, tout particulièrement au niveau des lieux d'accueil pour la petite enfance.

L'une des premières préoccupations du Conseil général est d'agir pour le bien être des tarnais en leur assurant un accès aux services de proximité.

Dans le cadre de son Agenda 21, le Conseil général souhaite donc répondre aux besoins en matière de lieux d'accueil des jeunes enfants.

Le projet :

Il s'agira de :

- redéfinir le règlement des aides financières à la création et au maintien des établissements multi-accueil (crèches, haltes garderies) dans les milieux ruraux et péri urbains,
- expérimenter des alternatives du type mutualisation des moyens,
- favoriser l'implantation des Relais d'Assistantes Maternelles.

Suivi et indicateurs :

Nombre de structures d'accueil mises en place

Environnement

Social

Favoriser
l'accès aux services
pour tous

Economie

Favoriser
une économie
sociale et solidaire

Gouvernance

Favoriser
le travail en réseau
et la coordination
des acteurs

